

EXPRESSION LIBRE

DES MESURES PORTÉES EN FAVEUR DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES

La dernière séance du Conseil départemental, le 8 avril dernier, a consacré au titre des DSA, sans perdre une seconde l'objectif de renforcer le potentiel départemental : résilier les taxes sur les ménages et les entreprises.

Pour le 1^{er} avril 2019, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties ne sera pas augmenté. Il est ainsi le plus bas de la région Centre-Val de Loire. Un précédent ne pouvait égarer des ménages, nous, le majorité départementale adhérons une politique résiliente fiscale et assurante. C'est, mal les années précédentes, s'est encaissé plus, mais aujourd'hui, ce depuis cinq mois nous avons travaillé une autre sociale qui n'est pas sans provoquer quelques inquiétudes.

Dans un contexte où les dépenses qui pèsent sur la collectivité sont toujours plus importantes, nous avons fait le choix d'assumer nos charges par nous-mêmes, résilient, et non pas une augmentation de l'impôt.

Cette décision profite aussi aux entreprises et nous soutenons fièrement de cette action qui respecte les hommes et les femmes qui ont élevé l'Indre plus

concrètement leur projet, le développer et créer de l'emploi.

De plus, les Droits de Mutation à Titre Onéreux, maintes années dans les lois de finances, ont de l'importance d'un bien, sont dans l'Indre les plus bas de France. Même à 3,8 %, ils contribuent à la concentration de transactions. Parallèlement, le Département a reconstruit l'association des DSA sur les ventes de logements HLM, une mesure incitative, favorisant l'accès à la propriété, totale en 2018, elle est le résultat. Pour l'achat d'un bien dans le parc HLM, ce sont plusieurs milliers d'euros économisés par l'acquéreur.

Et parallèlement, nous ne sommes pas les seuls, nous nous sommes associés à nos collègues de nos départements. Ainsi, les dépenses d'équipement en 2018 ont dépassé les 32,32 € par habitant, soit plus de 20% d'augmentation par rapport à 2017. Elles incluent la mesure de l'impact de qualité, d'apporter de l'emploi à nos entreprises, et d'anticiper l'avenir pour les générations futures.

Ces années nous valent plus que jamais

le consensus. Le cœur de nos missions nous permet d'être au plus près des attentes de chacun, qu'il s'agisse de la solidarité humaine ou de la solidarité territoriale. Parce que nous sommes des élus de terrain, parce que nous sommes au cœur des problèmes, des besoins, nous sommes les seuls à être en mesure d'apporter nos compétences propres, pour travailler sur l'amélioration de nos lieux. Lancer à l'acte, cette démarche nous conduit à nous engager et une mobilisation sans précédent. Il s'agit de notre devoir d'apporter notre action collective et collaborative, et d'être à l'écoute de l'opinion de chacun et sa contribution.

Le groupe des élus de la Majorité Départementale : Lucie BELLUCCI, Raphaël LANCHET, Michel B. H., Gérard B. BENOIST, Michel BENOIST, Michel BENOIST, Serge BENOIST, Claude SOLJET, Myrtille GILBERT, Marc FLEURY, Jean-Yves HERBON, Anne-Joëlle GILBERT, Lydie LAJOLLE, Marie-Jeanne LEBLANC, Gérard MARIAT, Frédéric MARIAT, Daniel MARIAT, Françoise PERRIN, Florence PETRELLI, Stéphanie SILLERON.

POURQUOI NOUS NE VOTONS PAS LE BUDGET DU DÉPARTEMENT

Si il est vrai que nous avons, nous, une réflexion des positions de la majorité, la question qui se pose, ce n'est pas ce qui est proposé, mais ce qui ne l'est pas. Nous sommes de ceux qui ne font pas le plus important, le plus important et le plus important que notre pays se reconstruit depuis 50 ans.

Il est vrai que dans certaines parties les plus démunies qui souffrent de notre responsabilité principale. L'absence de solidarité et de partage nous ont fait perdre nos valeurs et nos principes.

Cette ignorance nous a fait perdre. Au-delà du débat sur l'acte de l'Indre département, ne devrions-nous pas

lancer le même débat sur ce qui constitue le cœur de nos compétences : l'action sociale.

Nous travaillons sur les mêmes politiques que les OAS ou les grandes associations, subventionnées et portées, nous sommes en politique communale, le progrès commun.

Nombreuses personnes âgées, d'ordinaire, questions essentielles, nous sommes en politique communale, le progrès commun. - les conditions de travail et de rémunération des aides à domicile - le manque de personnel dans les IPAD - la situation de plus en plus fragile des enfants

Nous aurions aussi parlé de développement durable, des enjeux environnementaux ou de l'égalité Territoires-Hommes.

À l'heure où nous sommes beaucoup de citoyens à défendre ou à améliorer pour proposer à nos concitoyens les services qu'ils ont besoin d'attendre et qui pour certains restent à améliorer.

Le Groupe des élus rattachés de l'opposition : Lucie BARBER, Jean-Claude BURL, Michel BOUSQUET, Stéphanie CHAPUIS, Jocelyne BRAS, Axel PÉTYPRÉ.

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre d'avril 2019

1 DOCUMENT Publié le 21 avril 2019



tribune-libre-davril-2019.pdf

PDF - 40.41 Ko



LE DÉPARTEMENT
INDRE
EN BERRY

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36